

Maire

Greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le jeudi 21 décembre 2023 à 20h00, au Centre communautaire, situé au 2842, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents à cette séance :

Conseiller #1 - monsieur Louis-Philippe Thauvette
Conseiller #2 - monsieur Jacques Séguin
Conseiller #3 - monsieur Jean Giroux-Gagné
Conseiller #4 - monsieur Mario Pitre
Conseiller #5 - madame Geneviève Raymond

Tous formant quorum, sous la présidence du maire, M. Shawn Campbell

Était absente à cette séance :

Conseiller #6 - madame Aline Charbonneau

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur François Day, est également présent.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 20h01

Il est mentionné que l'avis de convocation à la présente séance a été notifié à tous les membres du conseil, conformément au Code municipal.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le maire, Shawn Campbell, fait lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Budget 2023 - Adoption des prévisions de revenus et dépenses
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2025
5. Questions des citoyens
6. Levée de la séance

23-12-16 CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3. Budget 2023 – Présentation et adoption du budget municipal de l'année 2024

23-12-17 CONSIDÉRANT les dispositions contenues au code municipal relativement à l'adoption du budget annuel;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné
ET RÉSOLU

Maire

Greffier-trésorier

Que les prévisions des revenus et dépenses de la municipalité pour l'année 2024 soient adoptées comme suit :

Revenus

	Budget 2024	Budget 2023	Variation
Taxes foncières générales	2 729 700 \$	1 889 470 \$	840 230 \$
Taxes de secteur	1 100 \$	1 370 \$	(270 \$)
Tarifification des services municipaux	504 100 \$	395 040 \$	109 060 \$
Paiements tenant lieu de taxe	18 900 \$	15 230 \$	3 670 \$
Services rendus	32 600 \$	31 870 \$	730 \$
Imposition de droits	36 300 \$	65 100 \$	(28 800 \$)
Autres revenus	81 100 \$	14 750 \$	66 350 \$
Transferts	781 300 \$	261 470 \$	519 830 \$
TOTAL	4 185 100 \$	2 674 300 \$	1 510 800 \$

Dépenses

	Budget 2024	Budget 2023	Variation
Administration générale	542 700 \$	461 100 \$	81 600 \$
Sécurité publique	631 700 \$	466 170 \$	165 530 \$
Transports	1 012 300 \$	663 280 \$	349 020 \$
Hygiène du milieu	499 500 \$	397 100 \$	102 400 \$
Aménagement et urbanisme	187 250 \$	196 900 \$	(9 650 \$)
Loisirs et culture	330 400 \$	249 190 \$	81 210 \$
Frais de financement	76 750 \$	47 760 \$	28 990 \$
TOTAL	3 280 600 \$	2 481 500 \$	799 100 \$

	Budget 2024
Revenus	4 185 100 \$
Règlement d'emprunt	600 000 \$
Appropriation d'excédents	660 000 \$
TOTAL	5 445 100 \$
Dépenses	3 280 600 \$
Fonds réservés	159 100 \$
Remboursement de la dette	55 400 \$
Immobilisations	1 950 000 \$
TOTAL	5 445 100 \$

ADOPTÉE À MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Louis-Philippe Thauvette ayant voté contre

4. Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2026

23-12-18

CONSIDÉRANT les dispositions contenues au code municipal relativement à l'adoption du programme triennal 2024-2026;

Maire

Greffier-trésorier

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné
ET RÉSOLU

D'établir le programme triennal d'immobilisations de la municipalité pour les années 2024, 2025 et 2026 comme suit :

PROJETS	Achat – Camion de dénéigement	Travaux routiers	Réseau d'aqueduc	TOTAL
2024	350 000 \$	1 500 000 \$	100 000 \$	1 950 000 \$
2025		1 500 000 \$	200 000 \$	1 700 000 \$
2026		1 000 000 \$	200 000 \$	1 200 000 \$
TOTAL	350 000 \$	4 000 000 \$	500 000 \$	4 850 000 \$
FINANCEMENT	Achat – Camion de dénéigement	Travaux routiers	Réseau d'aqueduc	TOTAL
Fonds de roulement		125 000 \$		125 000 \$
Surplus/Excédent non affecté	350 000 \$	800 000 \$	50 000 \$	1 200 000 \$
Règlement d'emprunt		1 475 000 \$		1 475 000 \$
Subventions		1 600 000 \$	450 000 \$	2 050 000 \$
TOTAL	350 000 \$	4 000 000 \$	500 000 \$	4 850 000 \$

REJETÉE À MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Louis-Philippe Thauvette, Mario Pitre et Geneviève Raymond ayant voté contre

5. Questions des citoyens

Le maire invite les citoyens présents à poser leurs questions et précise que la période de questions durera 30 minutes, tel qu'indiqué au règlement #300 relatif à la régie interne des séances de la municipalité.

Conformément à l'article 956 du code municipal, les questions porteront uniquement sur le budget 2024 et le programme triennal 2024-2026

La période de questions débute à 20h14 et se termine à 20h42.

6. Levée de la séance

23-12-19

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus d'autre sujet à discuter,

IL EST PROPOSÉ PAR : Shawn Campbell
ET RÉSOLU

Que la séance extraordinaire du 21 décembre 2023 soit levée à 20h42.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Greffier-trésorier

Maire

Directeur général et greffier-trésorier

Je, Shawn Campbell, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire